



Inspection de l'Éducation Nationale
Circonscription Orléans Val de Loire
École maternelle
SANDILLON
(7 classes)

PROCES-VERBAL DE LA RÉUNION DU CONSEIL D'ÉCOLE DU 23/03/2021.

Convocation adressée le 16 mars 2021 par la Directrice de l'école.
Le conseil d'école s'est réuni le 23 mars 2021 à 18h00 en distanciel.
Secrétaires de séance : Mmes PIQUET, JALABERT, CLERGEON et TRUTTMANN.

Membres de droit présents

Nom	Qualité
PRESIDENT(E)	
Mme LEBLOND	Directrice
EDUCATION NATIONALE	
Mme BERTHAULT	Enseignante
Mme BOYER	Enseignante
Mme GARNIER	Enseignante
Mme IDRISSE	Enseignante
Mme JALABERT	Enseignante
Mme PIQUET	Enseignante
Mme MORIN	Enseignante
ELUS	
M DELPLANQUE	Adjoint Com.scol.
Mme DESBOIS	DGS
PARENTS D'ELEVES	
M JANVIER	Parent élu
Mme BOURDEL	Parent élu
Mme CLERGEON	Parent élu
Mme FOUCHER	Parent élu
M GADIER	Parent élu
Mme GAURY	Parent élu
Mme TRUTTMANN	Parent élu
Mme MICHAUD	Parent élu
M. LECHIFFLART	Parent élu
Mme POULAIN	Parent élu

LE DDEN	
Mme ROBERT	

Membres invités

Nom	Qualité
Mme COTELLE	ATSEM, responsable périscolaire

Membres excusés

Nom	Qualité
Mme LECHEVALIER	Psychologue scolaire
Mme JOUANNEAU	Enseignante
M. OLLIVIER	Parent élu
Mme MARY-OGNOV	Parent élu
M. GAUGAIN	Parent élu

Ordre du jour :

- 1 Questions posées à la municipalité.
- 2 Vie de l'école : bilan des actions depuis le premier conseil d'école, présentation du plan de lutte contre les violences à l'école, point sur les inscriptions pour l'année 2021/2022, projets à venir.
- 3 Budget : présentation des demandes, bilan intermédiaire de la coopérative scolaire.
- 4 Sécurité et travaux : PPMS, travaux réalisés / en cours.
- 5 Questions posées à l'équipe enseignante.

Pour introduction, la Présidente nomme les secrétaires de séance : Mmes PIQUET, JALABERT, CLERGEON et TRUTTMANN.

Les procès-verbaux des conseils d'école du 30 juin 2020 et du 6 novembre 2020 n'appellent pas d'observation de la part du conseil. Ils sont adoptés à l'unanimité.

1 Questions posées à la municipalité :

En préambule, la municipalité fait mention qu'elle souhaiterait que la part des questions qui portent sur le périscolaire ne mobilise pas autant de temps au conseil d'école. Il s'agirait de créer un autre conseil pour que la partie purement périscolaire soit traitée à part. Un procès-verbal serait également tenu lors de ce conseil supplémentaire et il serait mis en ligne à destination de tous les parents.

1) *Est-il possible de fournir à chaque repas et pour l'ensemble des enfants une serviette en papier en début de service ?*

C'est une question qui avait déjà été posée par le passé et qui a été également posée au conseil d'école de l'élémentaire. La réponse est oui mais la municipalité n'envisage pas de les distribuer systématiquement. Elles sont distribuées au cas par cas, si l'enfant en a besoin pour

éviter que les enfants n'en fassent un usage détourné de type confettis notamment. Il va être rappelé aux enfants qu'ils peuvent faire la demande pour avoir une serviette lors du repas.

2) Au vu du nombre important d'inscription de petite section pour la prochaine rentrée scolaire, est-il envisagé de créer une « vraie » 7ème classe pouvant accueillir plus de 20 élèves afin de répartir équitablement les effectifs ?

La réponse est non. Le centre culturel est la priorité. La phase qui suivra sera la construction d'un nouvel accueil de loisirs. En fonction de la situation géographique de ce nouvel accueil de loisirs, cela permettrait un agrandissement de l'école maternelle. Si cela n'était pas possible, il faudrait réfléchir sur l'éventualité de nouvelles classes à l'école maternelle. Pour le moment aucune date n'est connue. La municipalité a conscience de l'augmentation des effectifs. C'est un projet global d'ensemble sur la commune qui concerne également une étude plus large. Les évolutions pour les infrastructures de l'école dépendront de l'emplacement géographique de cet accueil de loisirs qui n'est pas connu pour le moment.

3) Serait-il possible de présenter aux parents l'organisation des temps périscolaires (matin, midi et soir ainsi que les effectifs) ? Certains parents déplorent l'impossibilité de communiquer avec les ATSEM pour savoir comment s'est passée la journée de leur enfant (notamment pour les petites sections).

Actuellement en maternelle, il y a 1 encadrant pour 14 élèves ce qui correspond aux normes réglementaires. Le matin il y a 3 ATSEM : 2 ATSEM de classes de PS/MS et 1 ATSEM de MS/GS et GS. Ceci a été réfléchi pour permettre un repère affectif le matin à l'accueil pour les enfants de petite section. Il y a 3 ATSEM à 7h30, puis 2 de plus à 8h00 et enfin 2 autres supplémentaires à 8h15 de manière échelonnée avec les horaires d'ouverture de classe. Les enfants arrivent, ils déposent leurs affaires puis se lavent les mains et vont à leur pôle attitré qui est identique le matin et le soir. Le périscolaire a essayé de trouver un alignement identique à celui des classes qui fonctionnent ensemble la journée. Il n'y a qu'une seule personne à l'accueil pour qu'il ne manque pas d'encadrant à l'intérieur. En cas de problème, l'enseignante demande à l'ATSEM d'alerter le parent. S'il y a un besoin, une urgence de parler au parent, l'ATSEM se libère ou fait passer le message.

4) Lors du premier conseil d'école, il avait été indiqué que les petites sections seraient couchées après le repas du midi. Pouvez-vous nous dire quand sera mise en place cette organisation ?

La municipalité indique qu'elle n'a pas les ressources humaines nécessaires pour que cette organisation se mette en place. Les ATSEM sont à la fois au restaurant scolaire et ensuite elles ont leur temps de déjeuner. Il faudrait un ajout de personnel et envisager un redéploiement des effectifs pour surveiller le temps de sieste ainsi que les autres enfants qui sont eux en récréation. Il faut repenser une nouvelle organisation ce qui n'a pas été possible pour le moment au vu des mesures sanitaires plus strictes qu'il a fallu mettre en place. La mairie a préféré privilégier la sécurité et le bien-être des enfants. Elle souhaite une organisation pérenne, c'est pourquoi une réflexion est en cours pour une mise en place dès la rentrée de septembre 2021. La municipalité soutient que le couchage des petites sections à 13h00 vient de passer en sujet prioritaire.

5) Il semblerait qu'il n'y ait pas assez de matelas pour le temps calme des enfants de moyenne section. Nous vous informons qu'un accident a eu lieu avant les vacances scolaires suite à l'état dégradé des matelas. Au vu de ces éléments est-il envisageable de renouveler le stock de matelas rapidement ?

Mme LEBLOND explique que les matelas prévus pour les temps de sieste sont pour un grand nombre assez usagés et qu'un enfant a réussi à prendre de la mousse du matelas et à se l'enfoncer dans le nez pendant le temps de sieste. L'ensemble des matelas ont immédiatement été retirés à sa demande pour éviter d'autres accidents. En l'état actuel des choses, les enfants sont couchés sur des serviettes de bain. Il faut changer le stock entier de tapis.

En 2020 il avait été alloué à l'école une enveloppe d'environ 500€ pour compléter le stock de matelas manquant en raison de l'augmentation des effectifs de MS. Cela n'avait pas pu se faire car l'entreprise à qui la commande de matelas avait été passée a déposé le bilan. Aujourd'hui c'est le stock entier de matelas qu'il faut renouveler. Mme LEBLOND présente un tarif à hauteur de 100€ pour 10 matelas. La mairie annonce qu'elle abondera le budget à hauteur de ce qui est nécessaire. M. DELPLANQUE donne son accord pour la commande des matelas et annonce que le stock sera renouvelé pour le retour des vacances de Pâques.

6) Est-il possible de reboucher le trou au niveau du portail côté gymnase mais également de refaire le marquage au sol dans la cour (pistes cyclables, marelles, lignes de séparation...)

S'agissant de l'affaissement au sol qui concentre les eaux de pluies au niveau du portail de l'école, M. DELPLANQUE va se déplacer avec les services techniques pour une action plus importante que la rustine qui avait été faite par le passé et qui consiste à mettre un emplâtre.

S'agissant de refaire le marquage au sol dans la cour de récréation, la mairie propose une action d'équipe qui pourrait impliquer les parents d'élèves, les élus volontaires, les enseignants et les membres du CRJ (comité représentatif des jeunes). La commune fournira les matières premières pour ce projet coopératif. Une réunion se tiendra prochainement et il sera évoqué ces tracés dans les cours d'école avec les membres du CRJ.

7) Le chemin piéton entre la rue verte et le gymnase est en très mauvais état. Est-ce que la municipalité a prévu de refaire cette portion ?

Le point pourra être proposé dans le cadre du budget 2022. En revanche, puisque les équipes vont intervenir pour mettre un emplâtre au portail de l'école, la municipalité propose de faire un tour avec les équipes techniques pour voir ce qu'il serait possible de faire dans la rue. La municipalité ne peut pas s'engager là-dessus.

8) Est-il possible en cas de changement au niveau de la réservation de la cantine/garderie d'avoir un accusé de réception pour savoir si notre demande a bien été prise en compte. Certains parents s'inquiètent des mails sans réponse.

Plusieurs parents trouvent les délais de réservation pour la garderie très contraignants. La municipalité pourrait-elle revoir ce point ?

La municipalité a conscience que les modifications des délais de réservation qui passent de la veille à la semaine précédente soient compliquées à gérer pour les parents. Mais cela favorise une meilleure gestion des ressources humaines pour la municipalité. La mairie indique qu'une souplesse est appliquée sur les pénalités s'agissant des professionnels de santé. Vu le nombre

important de mails reçus par jour (environ 15 pour des annulations, changements ou absences), il ne nous est pas possible d'accuser réception pour indiquer que la demande est bien prise en compte. Mais la mairie certifie que l'ensemble des mails sont traités et elle s'engage à ce que les listes soient bien actualisées au jour le jour.

9) Serait-il possible de laisser le policier municipal (ou une autre personne) 10 min de plus le matin au niveau du passage piéton afin d'assurer la sécurité des enfants durant la totalité du temps d'arriver à l'école ?

La municipalité répond qu'il n'y a aucun problème pour que le policier municipal reste 10 minutes supplémentaires le matin afin de sécuriser l'accès piéton jusqu'à la fin des horaires d'accueil des enfants de maternelle.

10) Est-il envisageable que la municipalité prévoit pour l'année prochaine un paquet de chocolats de Noël pour tous les enfants inscrits à l'école maternelle ?

La municipalité reconnaît qu'il y a eu un souci dans la distribution des chocolats de Noël cette année. Elle rajoute que l'année prochaine il n'y aura plus de sachets d'œufs en chocolat mais qu'à la place, avec le CRJ (Comité Représentatif des Jeunes), au même titre qu'il y aura une chasse aux œufs de Pâques cette année, il y aura une chasse au Père Noël et cela concernera les enfants de la naissance jusqu'à la classe de CM2.

La municipalité informe le conseil d'école que la prochaine commission éducation, enfance et jeunesse aura lieu le lundi 19 avril à 18h30.

Les familles remercient les ATSEM pour leur accueil et leur disponibilité le matin.

Les membres de la municipalité, Mme DESBOIS, M. DELPLANQUE et Mme COTELLE, quittent le conseil d'école à 19h15.

2 Vie de l'école : bilan des actions depuis le premier conseil d'école, présentation du plan de lutte contre les violences à l'école, point sur les inscriptions pour l'année 2021/2022, projets à venir.

Bilan des actions depuis le premier conseil d'école.

Mme LEBLOND indique que dans les classes un travail a été fait sur les émotions, le vivre-ensemble, à partir d'albums qui ont été achetés grâce à la coopérative scolaire mais également grâce à une collection de livres prêtés par la bibliothèque municipale. Mme LEBLOND remercie vivement Carine SLOWIK pour ces prêts.

Il y a eu également une projection de courtes vidéos sur le vivre-ensemble avec une exploitation de ces vidéos par la suite (les classes sont passées les unes après les autres pour les visionner dans la salle de motricité sur le vidéoprojecteur).

Une action commune a été menée par la réalisation d'un grand cœur affiché dans la salle de motricité. Chaque classe a constitué une partie du cœur et toutes ces parties ont été assemblées ensemble pour former le cœur.

Le spectacle de Noël a bien eu lieu le 11 décembre : « Plume, l'apprenti lutin ». Il y a eu deux séances afin de respecter les groupes COVID : la première séance pour les classes de PS/MS et la deuxième pour les classes de MS/GS et GS. Tout le monde a apprécié le spectacle. Cette année l'école a fait une petite fête de Noël. Des gâteaux ont été réalisés dans les classes et ont ensuite été mis en commun. Cela a permis un moment de partage pour les enfants. La municipalité a alloué une subvention de 150€ par classe pour offrir les cadeaux aux enfants.

Cette année, tous les élèves de MS ont pu bénéficier d'un bilan de santé réalisé fin janvier, début février par les infirmières de la PMI.

En janvier, toutes les classes ont fabriqué des couronnes. Des galettes ont été réalisées et avant leur dégustation un défilé a eu lieu. Les enfants sont passés les uns après les autres sur le podium ce qui fût un moment convivial et agréable.

Ce matin, le 23 mars, l'école a organisé une matinée déguisée avec bulles de savon offertes par la coopérative scolaire à tous les enfants de l'école.

Plan de lutte contre les violences à l'école.

Il s'agit d'un travail de plusieurs conseils des maîtres. Les enseignants ont essayé de porter l'accent sur plusieurs sujets :

1/ Aider l'enfant à se repérer dans l'école :

- visite de l'école par le multi-accueil en juin, enfants et parents à la pré-rentree,
- visite et déplacement dans les différents lieux de l'école,
- visite de l'école élémentaire pour les GS.

2/ Intégrer l'enfant dans le groupe classe

- être accueilli dans la classe et choisir son activité à l'accueil,
- reconnaître les enfants et les adultes de l'école.

3/ Les relations aux familles

- améliorer les relations avec les familles en favorisant les rencontres. Cette année ça n'a pas été possible car les inscriptions ont été faites en distanciel. Réunion d'information lors de bilans individuels dans les classes,
- favoriser l'implication des parents dans les activités scolaires. Solliciter les parents en demandant d'accompagner lors des sorties, en demandant de l'aide pour du matériel,
- utiliser des outils favorisant le lien : cahier de vie, cahier de liaison... Un livret d'accueil pour les nouveaux arrivants est à l'étude.

4/ Les émotions : les identifier pour aider les enfants à gérer les conflits.

- savoir exprimer ses besoins,
- identifier et gérer l'intensité des émotions,
- savoir dire non, dire stop,
- respecter les autres,
- se consoler tout seul,

- savoir comment réparer et se réconcilier après une dispute ou un conflit,
- apprendre à solliciter l'adulte en cas de difficulté.

➤ *Des mots pour éviter de passer aux gestes*

5/ Coopération et entraide

- travail en groupes,
- participer à des jeux coopératifs,
- apprendre à faire attention aux autres, faire preuve de sympathie,
- apprendre à alerter l'adulte.

6/ Les différences

- accepter les différences entre individus et les respecter,
- accepter les différences de performances entre élèves.

7/ Respect des règles

- aider les élèves à comprendre la nécessité des règles en les construisant avec eux (règles de classe, règles de cour en lien avec un zonage des cours de récréation).

8/ L'attention

- apprendre aux élèves à écouter et être attentif notamment par la relaxation, apprendre à se concentrer et à prendre la parole à bon escient.

12/ Responsabilités et initiatives

- exercer des responsabilités et faire preuve d'autonomie au sein de la classe et de l'école.

13/ La confiance en soi, la confiance en l'adulte.

- impliquer les élèves dans leurs apprentissages en les nommant, en disant ce qu'ils savent faire et à quoi ça sert,
- développer l'évaluation positive au travers du carnet de suivi des apprentissages,
- adopter une attitude face à l'erreur, oser se tromper, persévérer.

➤ Il y aura une diffusion de ce plan de lutte contre les violences à l'école pour les familles. Les modalités de diffusion seront évoquées prochainement lors d'un conseil des maîtres.

Point sur les inscriptions pour l'année 2021/2022.

Les inscriptions ont eu lieu en distanciel cette année.

À ce jour sont nouvellement inscrits 58 PS, 1 MS et 1 GS.

A ce jour, les effectifs prévisionnels sont de 58 PS, 54 MS et 61 GS pour l'année prochaine soit 173 élèves (4 élèves de plus que cette année). Cela représente une moyenne de 24,7 élèves par classe sachant que l'effectif maximal en GS est de 24 élèves. Les PS et MS monteraient donc à 25 ou 26 élèves par classe. Mais la composition des classes pour l'année prochaine n'a pas encore été évoquée en équipe.

Projets à venir.

- Une sortie à la ferme pédagogique de TIGY est prévue pour les 4 classes de PS/MS les 19/04 et 22/04. Pour l'instant cette sortie est autorisée car en plein air.
- Liaison GS/CP dans le respect du protocole sanitaire.
- Accueil des enfants du multi-accueil au mois de juin/juillet dans le respect du protocole sanitaire. Cela se fait tous les ans sauf l'année dernière du fait du contexte sanitaire. 3 dates ont été proposées pour le moment.
- Réflexion en cours pour les MS/GS et les GS.

3 Budget : présentation des demandes, bilan intermédiaire de la coopérative scolaire.

En surplus des crédits de fonctionnement et des crédits transport, des demandes ont été faites par l'équipe pédagogique à la municipalité :

- une subvention pour les cadeaux de Noël,
- achat de tables et de chaises notamment en vue de l'augmentation du nombre de GS qui ont besoin de mobilier plus grand,
- achat de mobilier pour les coins imitation,
- achat de la totalité des tapis de repos pour les MS,
- aménagement de la réserve,
- renouvellement du photocopieur,
- installation d'un évier dans les sanitaires des classes 5 et 6 (Mmes GARNIER et IDRISSE).

Le conseil municipal en charge des attributions aura lieu le 31 mars.

A la date du 11/03/2021, le bilan intermédiaire de la coopérative scolaire est créditeur de : + 3143,90€. Le bénéfice des ventes de photographies scolaires est de 1196,19€ (entrées : 3451€, sortie : 2254,81€). Le bénéfice des ventes de mugs/torchons est de 848,40€ (vente de 204 torchons et 247 mugs, entrées : 2727,50€, sortie : 1879,10€).

Il faudra sur le solde prévoir de payer la sortie des PS/MS à la ferme pédagogique de TIGY : 16€ par enfant.

Mme LEBLOND remercie les parents pour leur implication dans les projets de l'école.

Les représentants des parents d'élèves demandent à ce que la photo de classe soit faite plus tôt dans l'année scolaire, il en est pris note par la direction de l'école qui n'y voit pas d'objection.

4 Sécurité et travaux.

Deux exercices PPMS ont été réalisés au mois de février :

- évacuation incendie le 05/02
- confinement Risques Majeurs le 16/02

Pour ces deux exercices, tout s'est très bien déroulé sans cris ni courses y compris lorsque les enfants n'étaient pas prévenus. Une communication auprès des familles a été faite via le cahier de liaison.

Un troisième exercice où personne ne sera prévenu (ni les élèves, ni les enseignants, ni la directrice) est à l'étude. Une simulation incendie aura lieu pendant la sieste au dortoir.

Des travaux ont été réalisés pendant les vacances d'hiver, la réserve a été refaite notamment, l'équipe enseignante remercie la municipalité pour cela.

De nombreux travaux sont réalisés pour réparer les pannes, le mobilier, installer des protections... Presque tous les mardis, Mme LEBLOND fait le bilan de ce qui ne va pas dans l'école et transmet à la municipalité. En général les services techniques interviennent dès le mercredi. L'équipe enseignante remercie les agents de service technique pour leur intervention rapide.

5 Questions à l'équipe enseignante.

1/ Actuellement les sorties ne sont pas autorisées. Si la situation ne s'améliore pas, est-il possible de faire venir des intervenants à l'école ?

Pour le moment les sorties extérieures sont autorisées. Il est également possible de faire venir des intervenants à l'école dans le respect du protocole sanitaire en vigueur. La sortie pour les PS/MS a lieu à la ferme pédagogique de TIGY cette année les 19/04 et 22/04. Une réflexion est en cours au sein de l'équipe enseignante à ce sujet pour les MS/GS.

2/ Est-il possible de mettre un mot dans les cahiers des enfants en cas de maladies infantiles contagieuses à l'école (varicelle...) ?

Il n'est pas prévu de mettre des mots dans les cahiers. Il y a un affichage de prévu sur les portes des classes ou dans les couloirs ainsi que sur la porte de la garderie afin que tous les parents en soit informés.

3/ Avec la nouvelle organisation qui a été mise en place en lien avec la crise sanitaire, certains parents souhaiteraient avoir quelques précisions sur l'accompagnement des enfants quand ils sont déposés le matin à la porte de l'école.

Classe 1 (Mme LEBLOND) : les enfants sont accueillis dans la salle de motricité par l'enseignante et l'ATSEM gère ensuite seule les vestiaires et sanitaires. Une fois que les enfants sont prêts, ils attendent dans le couloir pour l'entrée dans la classe avec la maîtresse.

Classe 2 (Mme BERTHAULT) : l'ATSEM les accueille au niveau du couloir pour aider les enfants au vestiaire et l'enseignante les attend dans la classe.

Classes 3 et 4 (Mmes BOYER et PIQUET) : les enfants sont pris en charge par les ATSEM dans le couloir. Ce ne sont pas forcément leur propre ATSEM car elles sont également au portail en alternance. Les enseignantes s'occupent de l'accueil dans la classe.

Classes 5 et 6 (Mmes GARNIER et IDRISSE) : les enfants arrivent par le hall et sont accueillis par les ATSEM qui gèrent l'accueil des vestiaires puis dans leurs classes par les enseignantes.

Classe 7 (Mme JALABERT) : les élèves sont accueillis par l'ATSEM qui les prépare puis par l'enseignante dans leur classe.

4/ Quand un enfant est en APC le midi, est ce que ce dernier mange au même service que ses camarades de classe ?

La réponse est oui. Les horaires des APC sont adaptés en fonction du service de cantine de chaque niveau. Pour les PS/MS, les enfants ont leur APC après le retour de la cantine : de 12h45 à 13h15 et pour les MS/GS, les APC ont lieu avant la restauration scolaire.

5/ Les chocolats du repas de Noël ont été distribués à la sortie des classes. Afin d'éviter que les enfants qui ne mangent pas à la cantine ne voient leurs camarades repartir avec les paquets, est-il possible de mettre les chocolats dans les sacs au cours de l'après-midi ? Cette année il y a eu quelques pleurs.

La question ne se posera plus car la municipalité ne renouvellera pas l'opération des chocolats de Noël sous ce format-là. La directrice s'excuse de la gêne occasionnée pour certains enfants dans l'organisation de cette année.

6/ Pouvez-vous nous indiquer l'état d'avancement du projet sur la non-violence à l'école ?

Le projet est pratiquement abouti, il ne s'agit plus que d'une question de mise en page et du mode de diffusion aux parents.

7/ Les parents d'élèves regrettent que Mardi Gras n'ait pas été généralisé à l'ensemble de l'école et déplorent la déception des enfants non concernés.

Nous avons l'habitude d'harmoniser certains moments de la vie de l'école. Le carnaval en fait partie depuis longtemps. Tous les ans une matinée déguisée avec bulles de savon est réalisée. Pour éviter le souci qu'il y a eu cette année, l'équipe enseignante a décidé que cette journée se ferait le jour même de Mardi Gras chaque année.

→ Prochain conseil d'école : mardi 15 juin 2021 à 18h00.

CLÔTURE DU CONSEIL D'ÉCOLE : 20h20.

Le 27/04/2021

à SANDILLON

La directrice de l'école, présidente de séance

Anne LEBLOND

Les secrétaires de séance,

Mmes JALABERT et PIQUET

Mmes CLERGEON et TRUTTMANN

